



Paris, le 17 janvier 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les mutuelles à l'écoute des Français, à l'occasion du Grand débat national

Les mutuelles de la Mutualité Française donnent l'opportunité aux Français de s'exprimer sur les questions de santé, en organisant des débats sur l'ensemble du territoire, avec un temps fort du 4 au 8 mars 2019.

« Ancrées dans les territoires, les mutuelles sont conscientes que les questions de santé sont au centre des préoccupations des Français, explique Thierry Beudet, président de la Mutualité Française. C'est pourquoi le Conseil d'administration de la Mutualité Française a souhaité que les mutuelles, au contact des Français, recueillent leurs attentes et leurs propositions en matière de santé, à l'occasion du Grand débat national. »

Deux questions seront proposées à l'ouverture de ces rencontres :

- Comment assurer, dans les territoires, un égal accès à la prévention et aux soins de qualité pour tous, à tous les âges ?
- Comment lever les obstacles financiers à l'accès aux soins ?

Les réunions programmées dans le cadre de « Place de la Santé - Le Grand débat » et l'ensemble des propositions seront publiés sur www.mutualite.fr.

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 650 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées...

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 600 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention santé avec plus de 7 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Contacts presse :

- Constance BAUDRY
06 85 29 82 22 / constance.baudry@mutualite.fr

Photos de la
Mutualité Française
disponibles sur

